

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS135

présenté par
M. Mesnier, rapporteur général

ARTICLE 45 BIS

Après le mot :

« sociale »,

supprimer la fin de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.